

Mini-séjour « Autour du canton de Neuchâtel et de Morteau »

Du 30 août au 2 septembre 2026



C'est sous la houlette d'Alain Hénard et Marie-Claire Aubert qu'un groupe de dix participants a pu découvrir cette magnifique région autour du canton de Neuchâtel et de Morteau.

Dimanche 30 août 2026 : Sentier des statues et mont Racine (12,7 km et 500 m de dénivelé)

Après un itinéraire matinal passant notamment par la Franche-Comté et La Chaux-de-Fonds, tous les protagonistes se sont retrouvés en Suisse au village de La Sagne, pour y parcourir le mystérieux Sentier des statues, un chemin forestier à travers la forêt et jalonné par plus de 120 sculptures taillées dans des souches d'arbre par Georges-André Favre, sur une période de 35 ans. A chaque pas ou presque, nous avons ainsi découvert, dans une ambiance quasi surréaliste, une nouvelle statue nous guettant silencieusement entre les sapins et représentant une figure humaine, végétale ou animale. Le tracé du sentier monte très confortablement et est aménagé d'un coin pique-nique avec une table et un refuge, dont nous n'avons évidemment pas hésité à profiter.

La balade s'est poursuivie jusqu'au sommet du mont Racine (1 439 m), d'où nous avons pu admirer le lac de Neuchâtel, le lac de Morat, le Creux-du-Van ainsi que les Alpes, puis jusqu'à la Tête de Ran, en passant par la zone protégée de la place de tir Les Pradières, ainsi que par une très surprenante station de fécondation de reines d'abeilles.

De retour aux voitures, nous avons pris, après avoir traversé Le Locle, commune inscrite depuis 2009, avec sa voisine La Chaux-de-Fonds, au patrimoine mondial de l'Unesco pour son « urbanisme horloger », la direction de Morteau, où nous avons été accueillis, très chaleureusement et avec l'accent local, par Laurent Girardin, le patron de l'Hôtel des Montagnards.

Et la journée s'est terminée par un excellent dîner à l'auberge de la Combe Geay aux Fins, où nous avons dégusté les fameux röstis franc-comtois (pommes de terre sautées avec lard et oignons, jambon fumé cuit à l'os, saucisse de Morteau et salade verte).

Lundi 31 août 2026 : Gorges de l'Areuse (11 km et 450 m de dénivelé)

Après avoir laissé nos véhicules à proximité de la gare de Chambrelieu, nous avons emprunté le sentier des gorges de l'Areuse, en passant au Pont des Clées, puis en face de la centrale hydroélectrique Combe-Garot, puis à la chute de la Verrière et jusqu'au Champ-du-Moulin. Ce

très séduisant itinéraire suit le cours de la rivière Areuse, tantôt tranquille, tantôt bouillonnante. Ponts de pierre, passerelles, escaliers, goulets rocheux et parois impressionnantes rythment cette balade au cœur de gorges rafraîchissantes.

Le retour s'est ensuite effectué par le Chemin Bleu, dont le nom provient d'anciennes marques de peinture bleue qui ont subsisté, mais qui est aussi très évocateur puisque le sentier offre, d'un bout à l'autre, des vues spectaculaires et inoubliables sur le lac de Neuchâtel. Il est, en outre, particulièrement intéressant pour observer les protections de la ligne de chemin de fer qui serpente dans le Val de Travers.

Revenus à Morteau, nous avons fini la journée en dévorant de fort copieuses pizzas à la pizzeria Val del Gusto, tenue de main de maître par son chef indien Sasikumar Peethamparam.

Mardi 1^{er} septembre 2026 : Le Creux du Van (14,6 km et 910 m de dénivelé)

Un site emblématique et grandiose, incontournable de la région ! Le Creux du Van est un magnifique cirque rocheux d'environ 1 400 mètres de large pour 200 mètres de hauteur. Nous y avons accédé à partir de la gare de Noiraigue, avant de parcourir le sentier des Quatorze Contours, qui porte très bien son nom et juste interrompu par une halte aussi courte que mémorable (!) à la ferme des Oeillons. Et nous sommes arrivés finalement en haut de la falaise, pour y pique-niquer avec un panorama absolument fabuleux, avant de redescendre quelque peu jusqu'à l'auberge du Soliat, aux fins d'y déguster le célèbre et traditionnel cornet à la crème.

Après avoir ensuite grimpé au sommet du Soliat (1 465 m) et longé toute la falaise, il fallait penser à redescendre par le sentier du Single et le chemin du Parc, jusqu'à la ferme Robert. Mais, comme les randonneurs n'en ont jamais assez, nous avons prolongé la descente pour arriver à nouveau au bord de l'Areuse et à la splendide cascade du Saut de Brot et son très pittoresque pont de pierre.

A la suite de tous ces exploits sportifs, il était temps d'un peu de réconfort, au fameux restaurant du Port à Villers-le-Lac, où Anthony, le chef, nous a accueillis, nous a donné l'occasion de goûter notamment à ses hamburgers faits maison avec du bœuf Angus et nous a expliqué les raisons pour lesquelles le lac est, momentanément mais hélas durablement, transformé en prairie...

Mercredi 2 septembre 2026 : Poëta Raisse (10,5 km et 500 m de dénivelé)

Cette dernière journée nous a permis de découvrir une randonnée sauvage et spectaculaire au fil de l'eau, même s'il n'y avait pas beaucoup d'eau, compte tenu de la saison et – surtout – du réchauffement climatique. Au départ du très charmant village de Môtiers, où Jean-Jacques Rousseau séjourna de 1762 à 1765 et où se trouve toujours une distillerie d'absinthe, nous avons parcouru la rue du Moulinet vers la grotte de la Cascade, avant de suivre le ruisseau du Breuil jusqu'aux impressionnantes gorges de Poëta Raisse. Une randonnée tout en contrastes, à travers une enfilade de couloirs encaissés et de cascades et un décor digne du pays de l'absinthe, d'où l'on pourrait bien voir surgir une fée...

C'est enfin à regret, mais avec plein de beaux souvenirs dans la tête, qu'il nous a fallu, via le château de Vautravers, retourner à Môtiers, pour un dernier verre, avant de nous séparer en nous promettant de revenir aussi vite que possible dans cette région que nous connaissions très peu et dont la découverte méritera sans aucun doute d'être encore approfondie.

Un très grand merci donc à Alain et Marie-Claire pour avoir été à l'initiative de ce mini-séjour aussi original qu'enrichissant à tous points de vue et pour l'avoir organisé dans des conditions absolument optimales !

Michel Le Guennec